

## Tenseur binaire radical et la question de la polysémie lexicale en psychomécanique du langage: le cas du verbe *entendre*

OLIVIER SOUTET

Université de Paris IV – Sorbonne

Dans la représentation globale, diffuse – pour ne pas dire confuse –, que les non-guillaumiens ont des travaux de linguistique guillaumienne, au moins dans ce qu’ils ont d’extérieur – ou, mieux, d’apparemment extérieur –, il n’est pas risqué de considérer que deux traits occupent une position privilégiée:

- (1) une certaine technicité terminologique, exposée aisément au reproche d’ésotérisme,
- (2) un mode de visualisation spécifique des phénomènes langagiers, le schéma bi-tensif, pour être précis le tenseur binaire radical.

Pour s’en tenir au second trait – au centre de la présente contribution –, il faut s’empresse d’ajouter immédiatement que l’usage qui en est fait, en termes strictement quantitatifs, est en réalité extrêmement variable d’un auteur “guillaumien” à l’autre. À feuilleter, ne fût-ce que rapidement, les textes de Gustave Guillaume lui-même, on constate qu’il en fait une utilisation relativement tardive et modérée, rapportée à l’entier de sa production éditée ou non encore éditée, tandis que l’un de ses plus scrupuleux disciples, Gérard Moignet, y recourt de façon permanente comme le montre fort bien son ouvrage posthume, *Systématique de la langue française*, dans lequel la quasi-totalité du système morphosyntaxique du français contemporain est coulé dans ce moule représentatif et interprétatif.

Toutefois, si sa puissance descriptive est reconnue et peu niable en sémantique grammaticale et en morphosyntaxe, il s’en faut de beaucoup qu’il en aille de même en sémantique lexicale, à l’exception notable des travaux de Jacqueline Picoche et, tout particulièrement, de son ouvrage de

1986, *Structures sémantiques du lexique français*, important non seulement par la finesse des analyses lexicologiques proposées (et qui, comme telles, intéressent tout linguiste, guillaumien ou non), mais aussi, précisément, par les problèmes théoriques qu'il pose à qui veut tenter une formalisation lexicologique dans le cadre théorique de la psychomécanique.

Il nous a donc semblé intéressant et, espérons-le, utile dans le cadre d'une réflexion épistémologique et méthodologique plus large que nous menons actuellement en vue d'une synthèse sur les fondements intellectuels (tant linguistiques que philosophiques de la psychomécanique),

- (1) de revenir sur ce mode original de schématisation, et, pour cela, (a) d'en repérer et d'en analyser les descriptions chez Guillaume lui-même, (b) d'évoquer certaines de ses utilisations les plus récurrentes, (c) d'en mesurer la portée heuristique;
- (2) d'examiner les problèmes spécifiques que pose son utilisation lorsqu'on quitte le terrain de la sémantique grammaticale pour aborder celui de la sémantique lexicale – terrain que nous explorerons à travers l'étude d'un lexème qui nous a semblé exemplaire, le verbe *entendre*.

### *1. Le tenseur binaire radical: entre théorie et applications*

*1.1. Le tenseur binaire radical dans le corpus des textes de Gustave Guillaume* – Dans Boone/July 1996: 422-423, l'article **TENSEUR BINNAIRE RADICAL** fait apparaître que Gustave Guillaume inscrit l'usage du tenseur binaire radical dans l'économie de sa réflexion linguistique et métalinguistique, en faisant un instrument non seulement de description mais aussi d'explication et de découverte, c'est-à-dire bien plus qu'un simple outil de visualisation didactique.

Rappelons d'abord que, se plaçant sous le patronage de Leibniz, Gustave Guillaume pense très généralement la schématisation en linguistique comme la seule sémiologie adéquate de la part mentale sous-jacente à l'acte de langage:

[...] Le langage présuppose la saisie, par vision mentale, d'une activité mentale; mais de cette vision il n'a besoin que de produire une dicibilité efficiente en laquelle il la traduit et qu'il incombe au linguiste, pour en expliquer l'efficacité, de retraduire en sa visibilité radicale. C'est la tâche du linguiste, et c'est son mérite en même temps que son moyen de science, que de

retraduire – de savoir retraduire – en des visibilités, sous les traits de figures explicatives, ce dont le langage ne livre directement, l’analyse n’intervenant pas, que la dicibilité efficiente.

Il semble bien, à le lire, que Leibniz ait été sensible à cette différence du mental visible, premier, et du mental dicible, second, seul avancé en langage humain. De là son conseil, précieux, de penser en figures. “Les choses s’empêchent, les idées ne s’empêchent point”. Les figures sont encore des choses, mais moins que les signes qu’emploie le langage à l’extériorisation de son intériorité. Penser en figures, c’est grandement diminuer l’empêchement des choses. Mais la juste figure dont il est besoin requiert, pour s’évoquer, une méditation suivie conduite avec une rigueur fine. Le risque existe de construire de fausses figures. Il est grandement diminué par la nécessité de partir, pour la construction de figures, de vues élémentaires d’une grande simplicité et exprimant des exigences d’une extrême plausibilité (Guillaume 1982: 136-137).

C’est à cette “nécessité de partir [...] de vues élémentaires d’une grande simplicité et exprimant des exigences d’une extrême plausibilité” que doit être rapporté le concept de double tension, qui, comme le montrent plusieurs textes de la décennie 1950 – donc des dernières années de Guillaume – et notamment les *Prolégomènes à une linguistique structurale*<sup>1</sup>, prend une part croissante dans sa réflexion théorique.

Sans prétendre le moins du monde à l’exhaustivité, nous commencerons par présenter dans les lignes qui suivent quelques extraits majeurs de Guillaume, nécessaires, selon nous, pour une intelligence aussi parfaite que possible du mécanisme psychocognitif à l’oeuvre sous ce que figure le tenseur binaire radical.

–*Essai de mécanique intuitionnelle* (probablement de 1951):

[...] Pour achever l’analyse, il n’est plus besoin que de savoir en quoi consiste le mécanisme de puissance de l’esprit humain. C’est là une connaissance qu’on peut, en attendant de pouvoir analytiquement faire mieux, obtenir *a priori*, sans abus d’interprétation et sans trop postuler, par les moyens ordinaires de la réflexion.

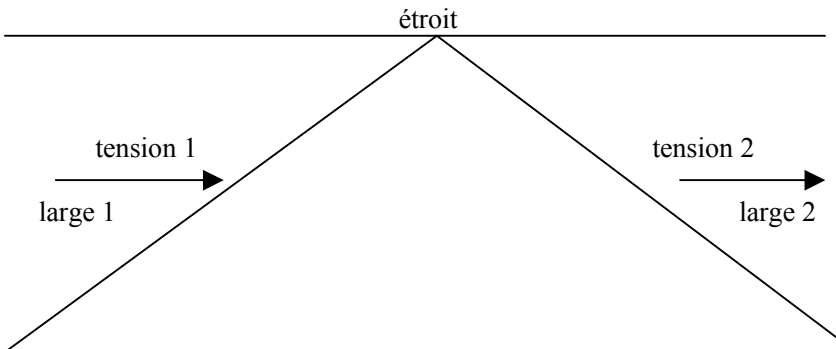
On partira, à cet effet, de l’idée, évidemment fondée, que la pensée tient sa puissance de ce qu’elle est habile à particulariser et à généraliser. Privée de cette double aptitude – qui constitue un entier (un entier intériorément

<sup>1</sup> Qui, dans l’esprit de Guillaume, devaient servir d’avant-propos à ce qui devait être son grand oeuvre, somme et synthèse de ses enseignements aux Hautes Études et des contributions réunies depuis 1973 dans *Langage et science du langage*. Sur la genèse de la *Psychosystématique du langage* et son articulation avec les *Prolégomènes*, voir l’avis au lecteur de R. Lowe dans Guillaume 2003: iv-vii.

binaire) – la pensée humaine serait sans force et inopérante.

Or si, de ces deux opérations – particularisation et généralisation – desquelles la pensée tient sa puissance, on ne retient abstractivement que ce qu’elles comportent de mécanique, elles se réduisent à deux mouvements de pensée, l’un allant du large à l’étroit (inhérent à la particularisation), l’autre allant de l’étroit au large (inhérent à la généralisation). Une réduction abstractive infléchie selon la pente arithmétique ramènerait la particularisation à un mouvement allant du *plus* au *moins*, et la généralisation à un mouvement allant du *moins* au *plus*.

Le mécanisme de puissance de la pensée, c’est l’addition sans récurrence, sans retour en arrière, de deux tensions: une tension I fermante, progressant du large à l’étroit, et une tension II ouvrante *ad infinitum*, progressant de l’étroit au large. Soit figurativement:



(schéma 1)

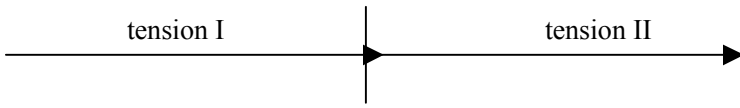
A ce mécanisme de puissance on a, dans cet ouvrage, donné le nom pleinement justifié de TENSEUR BINAIRE RADICAL<sup>2</sup>.

–Leçon du 31 janvier 1957

[...] la relation en cause dans le langage est toujours, en tous lieux du monde, celle du très grand qu’est l’universel et du très petit qu’est le singulier. Le langage n’accepte jamais qu’en lui cette relation soit rompue. Aussi réplique-t-il à une tension particularisante par une tension généralisante, et à une tension généralisante par une tension particularisante. Les deux tensions sont partout en vis-à-vis. Aussi a-t-on donné au mécanisme de leur successivité obligée le nom de *tenseur binaire radical* et reconnu, dans ce tenseur, l’*opérateur universel de la structure du langage*.

Le mécanisme du tenseur binaire radical

<sup>2</sup> Guillaume 1973a: 201.



(schéma 2)

représente le mouvement naturel de l’<esprit> [...]<sup>3</sup>.

— “Observation et explication dans la science du langage”(1958)

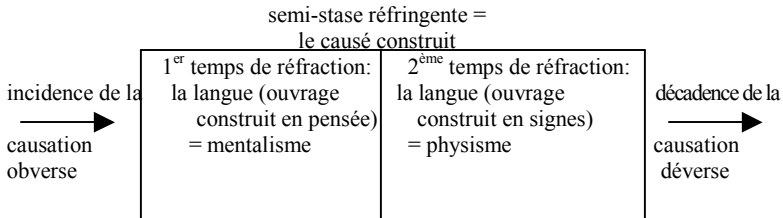
Réalité linguistique et causation du langage sont, en étendue, des équivalents. Le réalisme, conséquemment, suppose qu’on sait voir l’entier de celle-ci, et c’est y manquer que d’avoir des yeux pour ce qui, survenu en elle en second, y est causé construit et causation déverse, et de n’avoir point d’yeux pour ce qui, survenu en premier, y est causation obverse. De ce manquement constant en linguistique, on sait la cause dite déjà. Dans le causé construit et la causation déverse, le mentalisme du langage se recouvre d’un physisme (parole, écriture, pictographie, geste), qui en dit la vue, versée à ce dire. En causation obverse, ce physisme ne s’évoque pas encore, il n’est qu’invoqué, quêté, cherché par le mentalisme, qui le requiert pour s’extérioriser. Visible aux yeux de l’esprit, qui sont des yeux de son ordre, le mentalisme, là où il s’évoque seul, nulle sémiotique physique naturelle ne le recouvrant, est invisible à des yeux qui ne sont pas exclusivement ceux de l’esprit. D’où pour le linguiste, l’alternative de tenir pour inévitable cette invisibilité du mental, ou, la tenant pour évitable, d’inventer une sémiotique directe du mental qui la révoque, dont les moyens ne pouvant être ceux d’aucune dicibilité naturelle (orale, scripturale, pictographique, gestuelle), tous annexés par le causé construit et la causation déverse, devront être, dans le champ liminaire étroit de la séparation du physique et du mental, un tracé figuratif de ce que voient les yeux de l’esprit, les yeux mentaux, en causation obverse, où n’existe que ce que directement, par leurs seuls moyens, nul regard attaché à un physique médiateur n’intervenant, ils savent voir.

Cette visibilisation directe du mental est-elle possible? Tentée, peut-elle être réussie? La réponse est dans cet écrit affirmative. Du bien fondé de l’affirmation, ce qui va suivre, où partout la preuve de fait corrobore la vérité de théorie, va permettre[...] de juger.

Prenant son départ à une lucidité puissancielle qui en est la source, la causation obverse se propage, à distance croissante de cette source, à une vitesse progressivement alentie et en arrive, en cet ralentissement, à un état qui est celui d’une semi-stase, réfringente, en laquelle se réfracte la causation obverse incidente. La semi-stase réfringente, c’est le causé construit. La réfraction de la causation obverse s’y opère en deux temps: au premier temps

<sup>3</sup> Guillaume 1982: 77-78.

échoit la formation de la langue en tant qu'ouvrage construit en pensée; au second temps la formation de la langue, en tant qu'ouvrage construit en signes. En figure explicative:



(schéma 3)

Produite dans le temps, la causation du langage se distribue comme se distribue en lui-même, dans nos idiomes très évolués, le temps: *Passé* = causation obverse; *Présent*: causé construit, comprenant une parcelle de passé (1<sup>er</sup> temps de réfraction) et une parcelle de futur (2<sup>ème</sup> temps de réfraction); *Futur* = causation déverse.

Cette similitude de la chronogénie (construction du temps dans le langage) et de la glossogénie (construction du langage dans le temps) se retrouve maintes fois répétée dans l'architecture du langage et d'autant plus souvent que celle-ci accuse un grand progrès en elle-même. La place manque qui permettrait de présenter les cas nombreux de cette répétition, en quoi se révèle, dans l'édifice du langage, l'intervention continuée d'un même opérateur dans son architecture, dénommé dans nos travaux : tenseur binaire radical (Guillaume 1973b: 32-33)

On retiendra des citations qui précèdent:

- (1) le postulat réaliste qui commande à ce mode de schématisation, celle-ci n'étant pas présentée comme un simple mode de représentation métalinguistique d'un mécanisme dont la nature profonde serait incon nue, mais comme "un tracé figuratif de ce que voient les yeux de l'esprit";
- (2) la double visualisation de ce mécanisme, d'une part, sous forme strictement horizontale, d'autre part sous une forme angulaire figurant non seulement les deux tensions successives, mais aussi la nature fermante de la première à laquelle s'oppose la nature ouvrante de la seconde;
- (3) l'universalité du mécanisme en cause, ce qui induit notamment sa réitération "en toute sorte de lieux du langage et dans le langage lui-

même pris comme entier<sup>4</sup>;

(4) la référence au moins implicite à une assise temporelle du mécanisme par le biais d’une double relation établie avec, d’une part, la construction dans les “idiomes très évolués” du schéma tripartite mais bitensif (chronogénie<sup>5</sup>) de la successivité événementielle (passé/présent pensé comme seuil d’inversion/futur), et, d’autre part, la construction du langage dans le temps (glossogénie). Aussi bien, si le tenseur binaire est la forme de visualisation spatiale jugée la plus adéquate assignée à toute opération mentale au soubassement de toute opération langagière, cette opération est en soi une opération de nature logique (jeu de l’étroit et du large de part et d’autre d’un point ou d’un seuil d’inversion) mais aussi de nature temporelle. La temporalité à l’oeuvre ici est celle que Guillaume avait décrite dès 1929 dans *Temps et verbe*<sup>6</sup> et désignée du nom de *temps opératif* en 1939<sup>7</sup>. Nous ne réouvrons pas ici le débat interne au courant guillaumien sur la nature de ce temps<sup>8</sup>.

*1.2. Rendement descriptif du tenseur binaire* – Nous appuyant sur cette toute dernière référence à Guillaume, nous pouvons, nous semble-t-il, en tenant compte du corpus guillaumien mais aussi de la diversité des productions se réclamant des présupposés guillaumiens, distinguer quatre exploitations canoniques du schéma bitensif.

*1.2.1. Le schéma bitensif, figuration des “moments” de l’acte de langage* – C’est celui que l’on trouve dans l’extrait précédemment cité de l’article de 1958, “Observation et explication dans la science du langage”. Il accepte des variantes ou, plus exactement, des variations, qui tiennent compte du principe de réitération. En réalité, comme il est observé dans Boone-Joly 1996: 88-89, le schéma génétique du langage assis sur les notions de causation obverse, de causé construit et de causation déverse n’est qu’un approfondissement de la dichotomie langue/discours, qui a constamment été pensée par Guillaume comme le lieu d’une double tension, la langue étant à la fois le résultat d’une construction et la condition de possibilité de l’effection discursive. En figure:

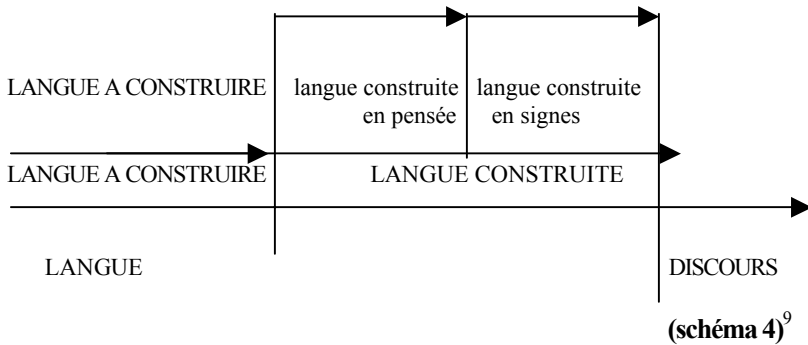
<sup>4</sup> Guillaume 2003: 77.

<sup>5</sup> Boone / Joly 1996: 91-92 présente ce mot comme un hapax dans l’ensemble du corpus guillaumien.

<sup>6</sup> “Pour être une opération mentale extrêmement brève, la formation de l’image-temps dans l’esprit n’en demande pas moins un temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel” (Guillaume 1993: 8).

<sup>7</sup> Sur ce point, voir Boone / Joly 1996: 422.

<sup>8</sup> Voir Monneret 2003: 21 .



Le rapport entre langue et discours fait l'objet d'une autre figuration bitensive, cette fois sous l'aspect d'un tenseur angulaire, articulant la langue en tant qu'représenté et le discours en tant qu'exprimé:

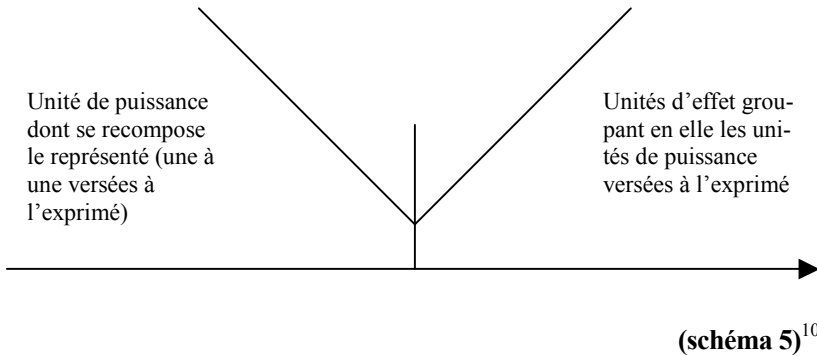


Schéma ainsi commenté par Guillaume:

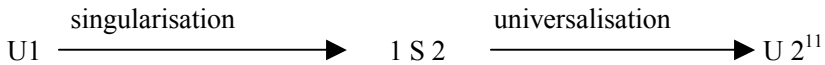
<sup>9</sup> Voir un schéma unissant nos schémas 3 et 4 dans Moignet 1981: 12.

<sup>10</sup> Dans Guillaume 2003: 78. L'abréviation Tr. signifie: "transition individuelle des unités de puissance du représenté où elles sont prises à l'exprimé auquel, pour constitution de la phrase, elles sont versées".



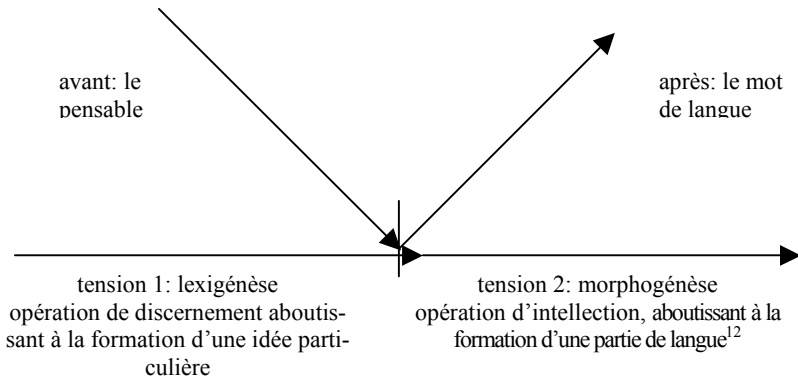
Le schème, ci-dessus reproduit, de ce qu'est le rapport du représenté et de l'exprimé au moment où s'engage l'acte d'expression aurait sa pleine utilité explicative dans une étude dont l'objet serait une analyse de ce qui s'accomplit tandis que le discours se développe, lequel, aussi longtemps qu'il dure, est un dévidement d'instant individuellement délimités livrant chacun à l'exprimé, dans un ordre qui sera celui des mots dans la phrase, l'une des unités de puissance dont celle-ci est un assemblage singulier, éphémère, et homogène en sa courte durée (Guillaume 2003: 78).

1.2.2. *Le schéma bi-tensif, figuration des "moments" de la genèse du signe (mot ou morphème)* – L'ontogénèse du signe a fait l'objet de nombreuses représentations linéaires chez Guillaume, du type



(schéma 6)

Moignet en fournit la version "angulaire" dans Moignet 1981: 11:



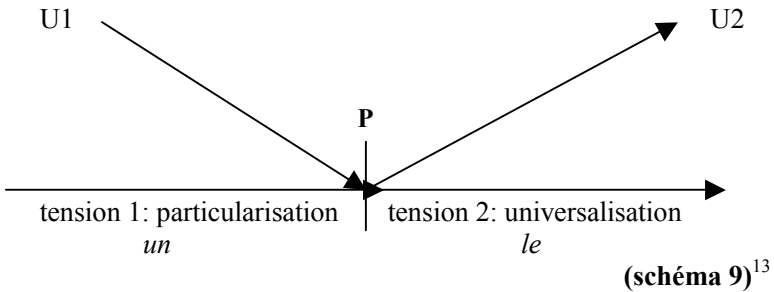
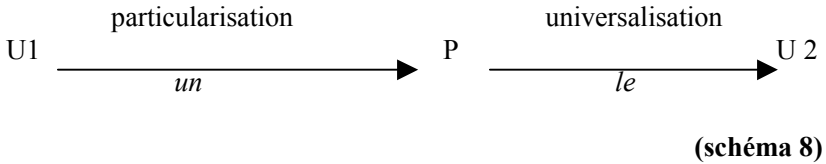
(schéma 7)

<sup>11</sup> Voir Boone-Joly 1996: 243; U: universel; S: singulier.

<sup>12</sup> L'universalisation tient au fait que toute idée particulière doit, pour qu'il y ait mot, se fondre dans un cadre formel généralisant (nom, verbe, etc.).

Il se déduit sans peine de ce schéma de portée générale sa projection pour tout signe. La *Systématique de la langue française* de Moignet fournit un nombre considérable d'exemples grammaticaux sous-tendus par ce principe constructeur: *que, si, comme, etc.*

1.2.3. *Le schéma bi-tensif figuration de l'articulation de deux signes faisant microsystème* – On songe ici bien évidemment au microsystème de l'article, représenté un nombre considérable de fois chez Guillaume et les guillaumiens, là encore, avec les deux figurations, linéaire ou “angulaire”

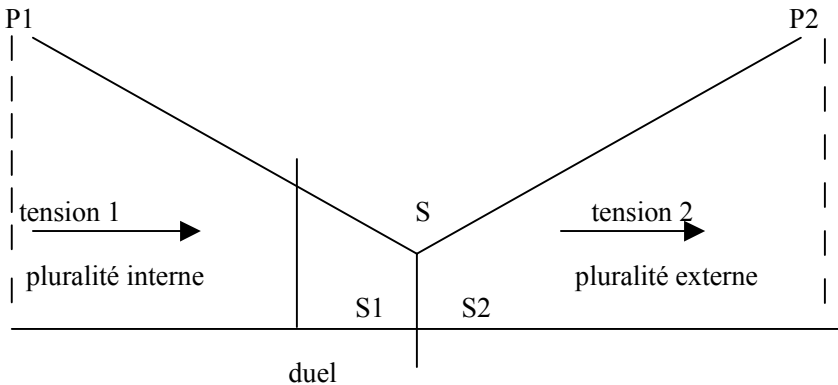


1.2.4. *Le schéma bi-tensif figuration de l'articulation de n signes, constituant un système sémiologique traduisant un psychomécanisme profond* – Dans Guillaume 2003, cette quatrième utilisation du schéma bitensif est illustrée notamment par le microsystème du nombre et celui de la déclinaison nominale.

— microsystème du nombre:

Le tenseur reçoit ici la forme canonique suivante:

<sup>13</sup> Dans les schémas 8 et 9, P signifie “particulier”.



(schéma 10)

que Guillaume commente ainsi:

P1: la vision plus ou moins extensive de plusieurs qu'enclôt une vision d'unité finale, issue de ce que la tension I est une progression continuée en direction du singulier;

P 2: la vision librement extensive de plusieurs inclusive à l'endroit des singuliers qu'elle comprend;

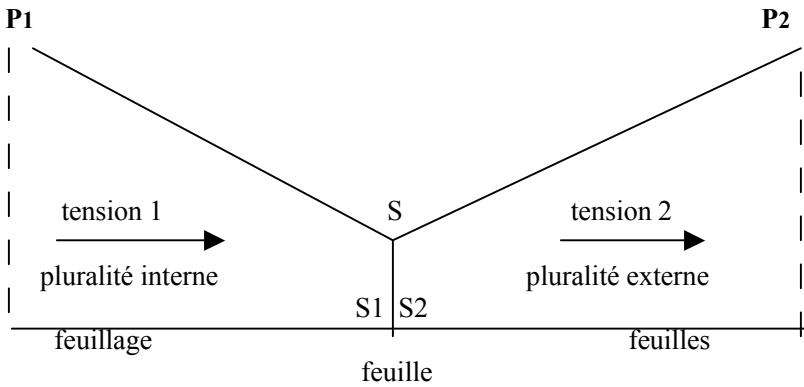
Duel: le plus petit pluriel concevable en pluralité interne. Au-delà, c'est le singulier S 1: ultime instant de cette pluralité;

S: antécédente S 1, dernier instant de pluralité interne, et postérieure S 2, premier instant de pluralité externe<sup>14</sup>

On aurait évidemment tort de penser que seules les langues à duel confèrent une sémiologie au pluriel interne. Le français, pour sa part, en connaît plusieurs, dont nous retiendrons simplement à titre d'illustrations

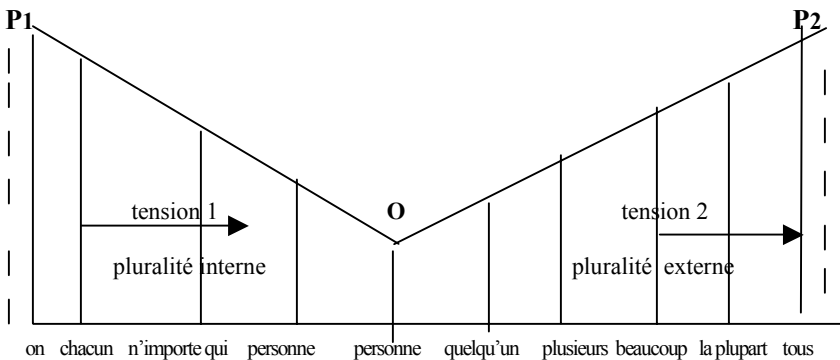
- (1) la sémiologie des suffixes de pluralisation interne en contraste avec la sémiologie du pluriel externe, là où un tel contraste est possible, comme dans la série *feuillage/feuille/feuilles*:

<sup>14</sup> Guillaume 2003: 68.



(schéma 11)

(2) La sémiologie des pronoms indéfinis de la quantification, qui, elle, intègre la quantité nulle:

(schéma 12)<sup>15</sup>

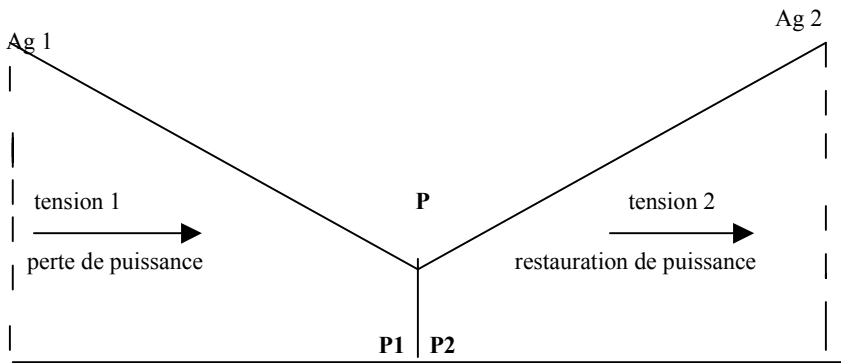
— microsystème de la déclinaison nominale:

Guillaume décrit ainsi le psychomécanisme sous-jacent à la flexion

<sup>15</sup> Pour un commentaire et une illustration de ce schéma, voir Soutet 1998 : 30. S'y trouve justifiée notamment la double position de *personne*. Ce schéma, par ailleurs, ne prend en compte que les indéfinis de l'animé humain.

nominale, indépendamment de la diversification sémiologique, variable d'une langue à l'autre:

Sur l'axe longitudinal, la tension I est transition de la fonction d'*agent 1*, en position de maximum de puissance, à la fonction de <*patient 1*><sup>16</sup>, en position de minimum de puissance, et la tension II, transition de la fonction de *patient 2* à la fonction d'*agent 2* retrouvée à grande distance de la fonction de *patient 2* dans un mouvement de pensée qui en est un éloignement, alors qu'en tension I la fonction d'*agent 1* se situe à la même distance de la position de patient dans un mouvement de pensée non pas d'éloignement, mais d'approche. Soit en figure:



(schéma 13)

Ag 1: maximum de puissance par non-approche de la position de puissance nulle <P 1><sup>17</sup>, dans un mouvement qui y conduit<sup>18</sup>;

P: antérieure dans l'immédiat P 1, instant ultime de perte de puissance, et postérieure P 2, instant premier de puissance recouvrée;

P 1: premier état de la fonction de patient<sup>19</sup>;

P 2: second état de la même fonction<sup>20</sup>;

Ag 2: maximum de puissance recouvrée par éloignement de la position P 2 de puissance nulle<sup>21</sup> (Guillaume 2003: 70-71).

<sup>16</sup> Le texte, manifestement fautif (*patient 2*), doit être corrigé.

<sup>17</sup> le texte, manifestement fautif (P2), doit être corrigé.

<sup>18</sup> correspondant à un nominatif.

<sup>19</sup> correspondant à un sujet passif.

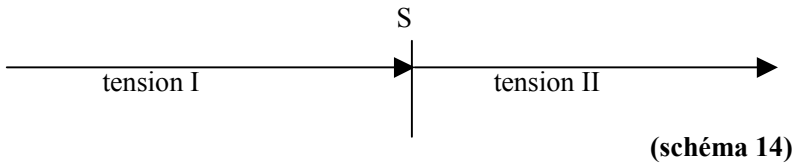
<sup>20</sup> correspondant à un accusatif.

<sup>21</sup> correspondant à un ablatif.

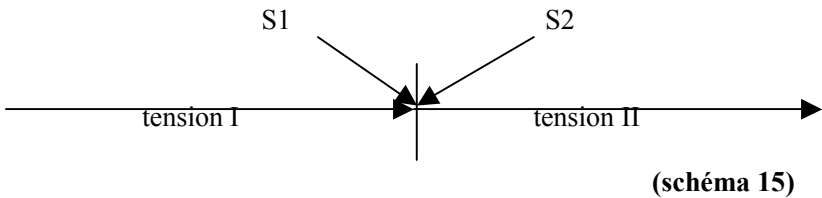
1.3. *Le tenseur binaire radical: problèmes et portée heuristique* – L'examen, même rapide, des champs d'application du tenseur binaire radical conduit à poser trois questions, qui permettent d'en souligner la forte portée heuristique dans la perspective d'une mise à l'épreuve d'autres microstructures psychiques et psychosémiologiques

1.3.1. *La question de la transition entre tension I et tension II* – Le schéma relatif au psychomécanisme de la déclinaison fait apparaître la nécessité de ménager, à côté de l'existence d'un seuil d'inversion représenté comme seuil-point saisi de l'intérieur (comme cela, semble-t-il, s'impose dans les autres schémas), l'existence d'un seuil saisi de l'extérieur, à partir, d'une part, du dernier instant de la tension I et, d'autre part, du premier instant de la tension II. En figure,

— ou bien un seuil-point:



– ou bien un seuil saisi par double extériorité:



1.3.2. *La question de la genèse matérielle du signe* – Le mot *lexigénèse*, qu'on a repris directement de Moignet pour désigner la genèse matérielle du signe, est peu utilisé par Guillaume lui-même, qui en use, d'ailleurs, différemment, puisqu'il semble en faire l'équivalent de l'on-

togénèse – de l’ontogénèse du mot pris dans sa globalité<sup>22</sup>. Compte tenu de la valeur qui s’attache à des mots comme *lexical* ou *lexème* dans le fonds terminologique commun à tous les linguistes, il semblerait préférable de réserver le terme *ontogénèse* à l’entier du mécanisme bitensif constructeur du mot et le terme *idéogénèse* à la première tension du mécanisme en question, ce qui permettrait de réutiliser de manière spécifique le terme *lexigénèse* pour l’idéogénèse des mots lexicaux et ce qui impliquerait qu’on nommât *grammagénèse* l’idéogénèse des mots et morphèmes grammaticaux.

Cette question de terminologie n’est cependant pas la question principale. Il nous paraît plus important de nous demander si la phase de genèse matérielle (*idéogénèse*) peut faire l’objet d’un dédoublement tensif, en vertu même du principe de réitération évoqué précédemment. La question mérite d’autant plus, selon nous, d’être posée que le statut bitensif de la matière notionnelle est postulée dans le traitement des micro-systèmes à deux signes (ou plus), comme celui des articles *un/le*. Mais il y a plus. Il nous semble que le mécanisme de la subduction ésotérique<sup>23</sup> rend nécessaire cette hypothèse d’un dédoublement tensif de l’idéogénèse. Opération de **désémantisation**, de **dématérialisation**<sup>24</sup>, la subduction ésotérique est tout particulièrement à l’oeuvre à travers la coexistence dans certains verbes d’un emploi comme verbe plein et d’emplois comme verbe auxiliaire. Commentant le mécanisme affectant le verbe *être*, Guillaume écrit dès 1938:

La valeur du verbe *être*, sous ce traitement<sup>25</sup>, est celle d’un auxiliaire (*être sorti*) ou d’une copule (*être riche*); plus généralement d’un sémantème obéissant à une sorte de genèse inverse<sup>26</sup> qui le ramène par degrés du domaine de la pensée pensée, où tout est clair et pénétrable, au domaine de la pensée pensante, où les idées en genèse ne sont encore que les impulsions créatrices de l’esprit (Guillaume 1973b: 75).

La subduction ésotérique, à travers et par laquelle se déploie l’idéogénèse du signe *être* est donc à penser comme l’“après” (grammagénéti-que) d’une tension première, qui, elle, est simplement constructrice du

<sup>22</sup> Voir Boone / Joly 1996: 252-253.

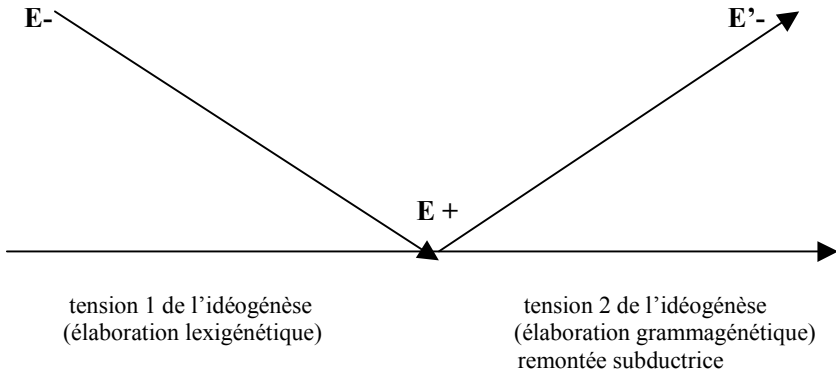
<sup>23</sup> Sur la distinction entre subduction ésotérique et subduction exotérique, voir Boone / Joly 1996: 391-393.

<sup>24</sup> Nous insistons sur le préfixe *dé*, qui indique un mécanisme de retour en arrière.

<sup>25</sup> Celui de la subduction ésotérique.

<sup>26</sup> C’est nous qui soulignons.

signifié plénier (lexigénétique) du signe. Soit le schéma qu'on peut ainsi figurer:



**(schéma 16)**

et expliciter ainsi:

- E - : pensée d'un existant diffus en accroissement de substance propre (*être*, "se trouver")
- E +: pensée de l'existant dans sa plénitude ontologique (*être* en emploi absolu, celui que substantive la terminologie philosophique ou philosophico-théologique, *l'Être*)
- E' -: pensée d'un existant en perte de substance propre, simple support attributif (verbe copule)<sup>27</sup>

Il va de soi que cette réinterprétation bitensive de la genèse matérielle du signe ouvre un chantier considérable de "réécriture" des schémas constructeurs de nombreux mots et morphèmes grammaticaux, ou lexico-grammaticaux. Certes, Gérard Moignet, dans sa *Systématique de la langue française*, fait place à la notion de remontée subductrice, mais, sauf erreur d'interprétation de notre part, il la conçoit comme remontée de la morphogénèse, c'est-à-dire de la genèse formelle du signe, les saisies subduites, en idéogénèse, étant conçues comme des saisies antérieures ("précoces") par rapport à la saisie plénière<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> Nous mesurons le caractère inachevé de cette paraphrase.

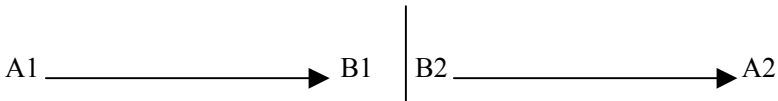
<sup>28</sup> Voir Moignet (1981: 126-127).



1.3.3. *Le tenseur binaire radical comme figuration d'un mécanisme oscillatoire spécifique* – Il est intéressant de noter que dans les *Prolégomènes*, Gustave Guillaume, craignant peut-être l'hyperpuissance potentielle du schéma bitensif, a cherché à en spécifier la configuration fondamentale en la rattachant à trois principes organisateurs :

(1) le principe d'intégrité, qui s'énonce ainsi:

[... ] un rapport structural institué entre deux termes, A et B, ne satisfait à la condition d'entier que s'il est parcouru successivement dans les deux sens : de A en B et, en réplique, de B en A. En figure:



(schéma 17)

(2) le principe de non-récurrence, qui s'énonce ainsi:

[... ] le mouvement bi-tensif dont le tenseur radical est une configuration emporte avec soi l'interdiction de tout retour au déjà opéré. La successivité ici régnante est celle inhérente au temps qui en fait, sinon en pensée, ne se laisse pas remonter.

(3) le principe de la dissimilitude des isomorphes terminaux, qui s'énonce ainsi:

[... ] dans le tenseur binaire radical, la parité des extrêmes, si approchée soit-elle, est déficiente, la relation du terme final et du terme initial étant celle d'une égalité sous tous les rapports, moins un excepté[...]; le retour au dépassé est, nonobstant l'accession à l'isomorphie, une impossibilité. C'est en vertu de ce principe que, dans le tenseur binaire radical, non seulement est respectée, ainsi qu'on l'a dit plus haut, la relation fondamentale [A1 ► B1 / B2 ► A2], mais que, de surcroît, s'y trouve *a minima* satisfaite la condition [A1 ≠ A2].<sup>29</sup>

Le principe d'intégrité implique, en particulier, qu'il n'y a organisation structurale, chez Guillaume, que là où existe entre les deux termes de la structure complémentation et inversion cinétique; le principe de non-récurrence – outre qu'il laisse entendre que le support temporel

<sup>29</sup> Les trois citations sont dans Guillaume 2003: 92-93.

sous-jacent aux psychomécanismes est bien de l'ordre d'une temporalité effective et non d'une simple temporalité de raison – implique, quant à lui, que la tension II n'est jamais la répétition à l'identique, par simple retour en arrière, de la tension I, ce qu'explicite le principe de dissimilitude des isomorphes terminaux, qui invite à considérer que le terme de la tension II ne permet jamais de retrouver exactement le point de départ de la tension I. Ce dernier point se fonde empiriquement<sup>30</sup> sur le constat que, par exemple dans les schémas 8 et 9, la tension allant de P à U2 ne ramène pas à U1, ce qu'illustre le fait, pour reprendre un exemple cher à Guillaume, que les phrases

- (1) *Un soldat français sait résister à la fatigue*
- (2) *Le soldat français sait résister à la fatigue*

ne soient pas exactement équivalentes ou que les phrases

- (3) *Les feuilles tombent en automne*
- (4) *Le feuillage tombe à l'automne*

n'aient pas le même degré d'acceptabilité, (3) semblant plus naturel que (4) au motif que ce qui se décroche de l'arbre à l'automne est vu non pas comme un ensemble compact (*feuillage*) mais comme une somme d'entités distinctes (*feuilles*).

On le voit, au vu des trois principes organisateurs de la structure bivalente, et notamment du troisième, l'originalité du mécanisme oscillatoire réside autant dans le rapport de quasi-identité existant entre le *terminus a quo* et le *terminus ad quem* que dans la nature propre de chacune des deux tensions – nature dont Guillaume avait eu beaucoup plus tôt l'intuition comme l'ont montré les citations rapportées plus haut et extraites de *l'Essai de mécanique intuitionnelle* ou de la leçon du 31 janvier 1957.

## 2. Retour à la lexicologie/lexicographie

La difficulté dans le passage de la sémantique grammaticale à la sémantique lexicale nous semble être la suivante: quand on est dans l'or-

<sup>30</sup> Il s'agit de l'empirique linguistique, à distinguer d'un empirique psychocognitif, qui permettrait (expérimentalement?) de démontrer qu'une des formes du fonctionnement de l'esprit est précisément ce mouvement oscillatoire.

dre du grammatical, les sémantèses à l'œuvre renvoient fondamentalement à une intériorisation par l'esprit de sa relation au monde (ordre du prédicatif) ou de sa relation ou à lui-même (ordre du non-prédicatif) – relations par nature de très haute abstraction et qui s'accrochent assez bien du jeu bitensif LARGE/ÉTROIT/LARGE, comme le montre la réussite même de la psychomécanique en sémantique grammaticale ou en morphosyntaxe. Quand on est dans l'ordre du lexical, en revanche, les sémantèses sont censées s'évaluer à partir de la nature du référent visé, nature évidemment fortement spécifique et à laquelle la dialectique oscillatoire LARGE/ÉTROIT/LARGE ne semble pas directement – ou même indirectement – transposable.

Il y a lieu toutefois de noter que le mécanisme de subduction ésotérique – que nous avons évoqué plus haut et illustré par l'exemple du verbe *être*, et dont nous avons vu qu'il recevait une visualisation satisfaisante par le biais du tenseur binaire radical – peut constituer un support, heuristiquement fort, pour l'examen de certains faits de polysémie lexicale. C'est ce que nous souhaiterions montrer en reprenant un lexème verbal, étudié de près dans Picoche 1986: 21-24: *entendre*.

## 2.1. Les propositions de Jacqueline Picoche sur *entendre*

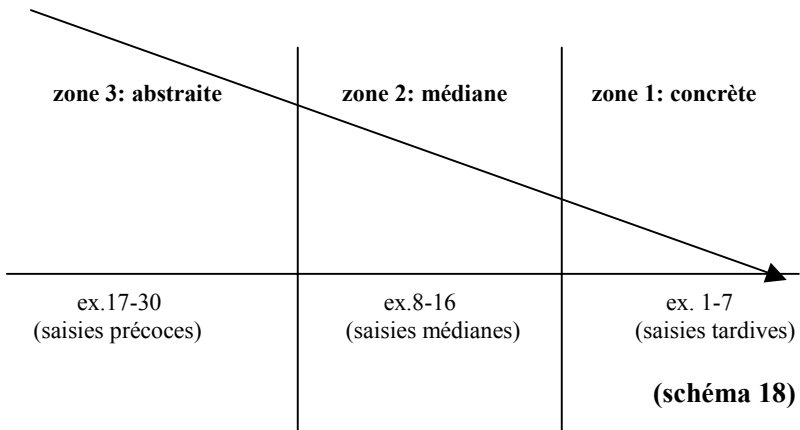
### 2.1.1. Emplois du verbe *entendre* examinés par Jacqueline Picoche:

1. J'*entends* du bruit
2. J'*entends* une voiture
3. J'*entends* une voiture passer
4. J'ai *entendu* un beau concert
5. Cette tournure s'*entend* encore à la campagne
6. J'*entends* parler de Jean
7. J'*entends* dire qu'il est revenu
8. Sa voix ne s'*entend* pas
9. Il n'arrive pas à se faire *entendre*
10. Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas *entendre*
11. Je veux savoir la vérité, tu *entends*
12. Que le Ciel vous *entende*!
13. Il ne faut pas le condamner sans l'*entendre*
14. La cause est *entendue*
15. J'*entends* bien que vous n'êtes pas responsable, mais...
16. Vous ne voulez pas *entendre* raison
17. Il m'a laissé *entendre* qu'il viendrait
18. Ils s'*entendent* à demi-mot
19. Comment *entendez*-vous cette phrase?

20. J'entends par là que...
21. Cela s'entend!
22. Bien entendu, il n'est pas venu!
23. Un zèle mal entendu
24. Ils s'entendent bien
25. Elle s'y entend, à faire la cuisine
26. Ils s'entendent pour faire un mauvais coup
27. C'est entendu!
28. J'agis comme je l'entends
29. J'entends faire des réformes
30. J'entends qu'on m'obéisse

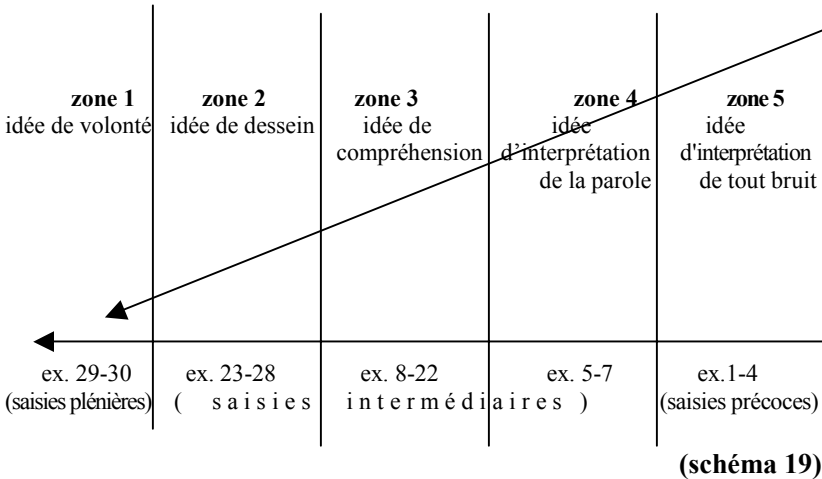
2.1.2. *Hypothèses interprétatives* – Jacqueline Picoche considère qu'entendre est le lieu de deux tensions constructrices.

La première, fermante, conduit des effets de sens les plus abstraits (*entendre* renvoie alors à une activité abstraite de l'esprit, quelle qu'elle soit: zone 3) aux effets de sens les plus concrets (*entendre* renvoie alors à une activité concrète de l'esprit dans laquelle prédomine la perception auditive: zone 2) en passant par des effets de sens médians (avec interférence du sensitif et de l'intellectif: zone 1). En figure:



La seconde, ouvrante, discrimine de manière plus précise les modalités que prend l'activité de l'esprit: "le sème ACTIVITÉ DE L'ESPRIT acquiert, au fil des saisies, un développement autonome et croissant, de sorte qu'on pourrait envisager de présenter les choses en sens inverse: la

saisie précoce représentant un minimum d'activité mentale, et la saisie plénière un maximum, soit” (Picoche 1986: 23):



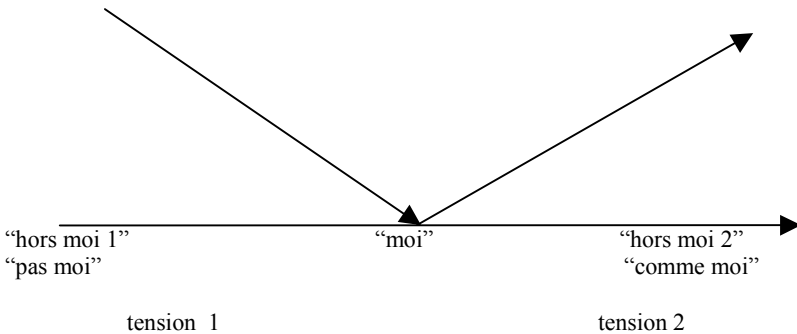
Prise isolément chacun de son côté, chacune de ces deux hypothèses est acceptable et propose une organisation lexicologique satisfaisante et rapportable à une interprétation métasémantique préthéorique somme toute vraisemblable. En revanche, dans le cadre du schéma bitensif de la psychomécanique, ces deux schémas présentent au moins deux inconvénients majeurs, étroitement corrélés:

- les deux schémas ne sont pas articulables, puisque les saisies correspondant aux exemples 1-7 et celles correspondant aux exemples 29-30 ne peuvent s'organiser autour d'un seuil d'inversion<sup>31</sup>;
- les *terminus a quo* et *terminus ad quem* ne satisfont pas au principe de dissimilitude des isomorphes terminaux.

2.2. *Nouvelles propositions* – Je proposerai, pour ma part, une bi-tension d'*entendre*, qui, plutôt que de prendre en compte d'emblée le jeu notionnel entre perception auditive, perception intellectuelle, harmonie intel-

<sup>31</sup> J. Picoche propose du reste un schéma croisé issu des schémas 18 et 19 (1986: 24, délibérément distinct du schéma bitensif à seuil d'inversion.

lective/affective et posture injonctive, rapporte prioritairement la polysémie de ce verbe à une dialectique plus abstraite, qui transcende les jeux lexicaux et s'inscrit dans une des configurations du psychisme de la personne, celle du "hors moi" et du "moi"<sup>32</sup>, le "hors moi" étant double, s'interprétant ou bien comme un "hors moi 1", celui ou ce<sup>33</sup> qui "n'est pas moi" ou bien comme un "hors moi 2", celui qui "est comme moi". En figure:



(schéma 20)

Figure, qui, on le notera incidemment (puisque ce n'est pas notre propos), sous-tend le jeu (au moins une part du jeu) des pronoms personnels<sup>34</sup>.

**Indépendamment des traits lexicaux** qui lui sont propres, le verbe *entendre* dénoterait ainsi:

– dans sa tension 1, un rapport d'adduction progressive du "hors moi 1" (le monde, au sens le plus large du terme, et, notamment, l'autre en tant qu'il n'est qu'un être dans le monde) vers le "moi":

- (1) par perception sensorielle exclusive, donc sans intention/attention du récepteur, ce qui implique que le "hors moi 1" s'impose au "moi", sans disposition réceptive de ce "moi" (saisie 1, "ouïr": ex. 1-8);

<sup>32</sup> Voir Moignet 1981: 13

<sup>33</sup> Le "hors moi 1" n'est pas nécessairement un humain

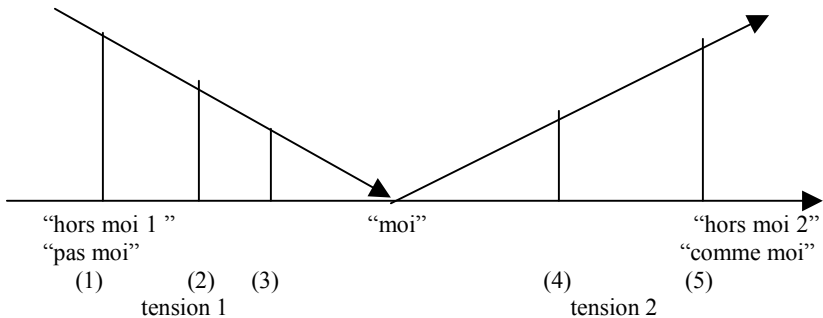
<sup>34</sup> Le schéma 20 use du mot *moi* dans son signifié de "personne du moi" et non comme pronom *moi*.

- (2) par perception plus intellectuelle que sensorielle, donc avec intention/attention décisive du récepteur, ce qui implique que le “hors moi 1 ” ne vaut que par disposition réceptive du “moi” (saisie 2, “écouter”: ex. 12, 13);
- (3) par perception strictement intellectuelle, donc avec intention / attention / compréhension du récepteur, ce qui implique que le “moi” fait intellectuellement sien ce qui est transmis par le “hors moi 1 ” (saisie 3, “comprendre”: ex. 11, 14-17, 19-23, 25)

– dans sa tension 2, un rapport d’adduction progressive du “moi” dans le “hors moi 2”, entendue comme

- (4) identification du “moi” et du “hors moi 2 ”, permettant un équilibre entre l’un et l’autre (saisie 4, “être en accord”, “être d’accord”, “comprendre” au sens de “comprendre affectivement”: ex. 18, 24, 26-27)
- (5) absorption du “hors moi 2” par le “moi” (saisie 5, “vouloir”: ex. 28-30).

En figure:



(schéma 20)

Sans prétendre avoir livré une description achevée du lexème *entendre*, on notera, pour conclure provisoirement,

- (1) que le seuil d’inversion du “moi” renvoie au lexème *comprendre*,

interprétable soit au sens intellectuel (commandant, en cas de suite propositionnelle, le mode indicatif), soit au sens affectif (commandant, en cas de suite propositionnelle, le mode subjonctif);

(2) que le principe du *continuum* régissant le mécanisme cinétique constructeur justifie l'existence de signifiés d'effet contextuels, comme tels ambigus (ainsi des ex. 9 et 10, à la frontière de la saisie (1) et de la saisie (2)).

## BIBLIOGRAPHIE

- BOONE, A. / JOLY, A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- GUILLAUME, G. (1973a), *Principes de linguistique théorique*, Valin, R. dir., Québec-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck.
- GUILLAUME, G. (1973b), *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses de l'Université Laval, 1973, 32-33.
- GUILLAUME, G. (1982), *Leçons de linguistique, 1956-1957*, éd. G. Plan-te, Québec-Lille, Presses de l'Université Laval-PUL.
- GUILLAUME, G. (1993) [1929/1945], *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion.
- MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MONNERET, P. (2003), *Notions de neurolinguistique théorique*, Dijon, EUD.
- PICOCHÉ, J. (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- SOUTET, O. (1998) [1<sup>ère</sup> éd.: 1989], *La syntaxe du français*, Paris, P.U.F.